

GUIDE D'ACTIONNARIAT

BÂTISSEZ VOTRE AVENIR. DEVENEZ UN EMPLOYÉ PROPRIÉTAIRE DE PCL.

Le partage est bon pour les affaires

L'histoire de PCL se crée depuis plus d'un siècle. Au cœur de cette histoire se trouve notre engagement envers nos employés et l'environnement que nous créons pour eux dans une culture d'actionnariat fondée sur l'honnêteté, l'intégrité, le respect, le dynamisme et la passion.

Dans le cadre de votre emploi au sein de la famille de compagnies de PCL, vous pourriez avoir la possibilité de devenir propriétaire de PCL en participant au programme d'actionnariat de PCL. Bien que la possibilité d'acheter des actions soit un privilège et non un droit ou une garantie, la totalité de nos actions est détenue par nos employés. Si vous travaillez avec nous, vous aurez peut-être l'occasion de profiter du succès de l'entreprise.

- Plus de 90 % de nos employés salariés sont propriétaires.
- Tous les employés salariés peuvent avoir l'occasion de participer au programme d'actionnariat, quel que soit leur rôle ou leur niveau d'expérience.
- Les bénéfices sont partagés entre les employés sous forme de dividendes sur les actions détenues.
- L'actionnariat des employés est le moteur d'une mentalité qui inspire la responsabilisation et l'engagement pour atteindre des objectifs communs et réaliser une vision collective en vue d'assurer la réussite mutuelle de nos clients, partenaires et collectivités.



PROGRAMME D'ACTIONNARIAT DE PCL



Le programme d'actionnariat offre deux types d'actions :

- ▶ Les **actions ordinaires** peuvent être offertes annuellement et peuvent être achetées directement ou financées au moyen de prêts contractés auprès des divers prêteurs avec lesquels PCL a établi des relations. Les relations avec les banques facilitent le processus de financement et permettent aux employés de PCL d'obtenir des taux d'intérêt très concurrentiels.
- ▶ Les **actions universelles** sont offertes par tranches de 100 tous les ans, jusqu'à un maximum de 400, afin d'aider les employés salariés dans leur cheminement vers l'actionnariat, de faciliter l'entrée dans le programme et de permettre une compréhension claire du processus d'actionnariat. Cette offre donne aux employés la possibilité d'acheter un nombre fixe d'actions chaque année, au moyen d'un prêt sans intérêt de PCL, dont le remboursement est réparti sur trois ans au moyen de retenues salariales égales.

Le programme d'actionnariat de PCL est considéré comme un investissement à long terme et peut aider à créer de la richesse à long terme, car les profits sont partagés avec les employés au moyen de dividendes et la valeur potentielle des actions augmente au fil du temps. PCL a une solide histoire de rentabilité et, en tant qu'actionnaire, vous récoltez les fruits du succès collectif que nous réalisons ensemble. Cependant, investir dans une entreprise de construction peut être un investissement à risque élevé, et vous ne devriez pas investir à moins d'être prêt à accepter la possibilité de pertes ou de gains sur l'argent investi.

PCL est fière de pouvoir donner aux employés la possibilité de penser comme un propriétaire, d'agir comme un propriétaire et D'ÊTRE un propriétaire. Être actionnaire chez PCL ne se limite pas au partage des bénéfices. Cela signifie partager la responsabilité de donner le meilleur de nous-mêmes chaque jour. C'est pourquoi nous nous efforçons de recourir à ce qu'il y a de mieux dans l'entreprise... VOUS! Lorsque PCL est devenue une organisation appartenant aux employés, nous n'avons jamais imaginé qu'elle deviendrait le programme qu'elle est aujourd'hui. En plus des possibilités financières que le succès de PCL a offertes à nos employés propriétaires, nous croyons que la culture de responsabilisation, les relations, la communauté et l'héritage sont ce qui nous rend merveilleux ensemble. Chez PCL, nous sommes des employés et des propriétaires, mais surtout, nous formons une équipe!

BÂTIR MIEUX